



NEW
Rénovation
d'escaliers

Dominique Bianchini
2824 Vicques
bianchini.dom@bluewin.ch
www.dom-menuiserie.ch

MAGAZINE
D'INFORMATION
DE LA VILLE
DE DELÉMONT

Delémont.ch



L'Officiel



LABEL CITÉ DE L'ÉNERGIE

On a fait la fête

à Develier

pages **27-28**

AUTORITÉS POLITIQUES - SERVICES COMMUNAUX - COMMUNIQUÉS - AGENDA

BART ELECTRICITE

Sàrl

Rue de la Croix 26
2822 Courroux
Tél. : 032 422 40 38
Fax : 032 423 37 38
info@bartelectricite.ch

Dominique Bart

berosa Jura^{Sàrl}

Systèmes d'aspirateurs centralisés

Dominique Bart

Rue de la Croix 26
CH - 2822 Courroux
Tél. 032 422 00 51
Fax 032 423 37 38

www.berosa-jura.com
info@berosa-jura.com

La mobilité du futur: une première soirée riche en débats et une suite attrayante

Le 6 février dernier, une cinquantaine de personnes se sont réunies pour échanger sur la mobilité future et esquisser les développements souhaités pour la région. Il s'agissait du module 1 «START» du programme Regiomove qui se retrouve dans plusieurs régions de Suisse. L'agglomération de Delémont est fière d'être la seconde région pilote de Suisse romande à y participer. Un deuxième module sera organisé avant l'été.



Mon aggro bouge

Organisée par le Büro für Mobilität de Berne, la rencontre de février a été un succès de par la participation de nombreux acteurs clés et les discussions riches qui y ont pris place. Elle a permis de réunir des représentants des Communes, du Canton, d'associations, de la population, des professionnels du domaine, et des citoyens, afin de les amener à échanger sur le sujet.

Après une présentation interactive, un atelier par groupes de deux, puis par de plus grands groupes a été lancé afin de discuter des thématiques sur lesquelles les Communes de l'agglomération pourraient et devraient travailler. Il en est ressorti que le premier pas personnel que les participants seraient prêts à faire est d'échanger leur voiture «standard» contre une voiture ou un vélo électrique, montrant l'importance du développement de la mobilité électrique. Renoncer à la seconde voiture du ménage et se déplacer plus souvent à vélo ou à pied viennent tous les deux en seconde position.

A la question débattue par groupe «quels domaines d'action devraient être traités dans votre commune ou région?», deux axes majeurs sont apparus: flexibiliser et adapter les transports publics aux besoins de la région, et agir sur la mobilité pendulaire. La



► promotion de la marche et du vélo, l'encouragement à la mobilité électrique et la considération de la mobilité de manière multimodale sont également ressortis dans les discussions.

Maintenant que les axes d'actions ont été identifiés, le module 2 «GO» sera organisé prochainement dans l'agglomération. L'objectif sera de définir des actions concrètes, réalisables rapidement dans les communes, en se basant sur ces axes. Avec cette démarche, l'agglomération souhaite se préparer au mieux aux changements importants à venir dans le domaine de la mobilité.

Plus de détails sur le site
www.regiomove.ch/start-delemont



Tour d'horizon des dossiers en cours

Projets d'agglomération de 3^e génération

Le Projet d'agglomération de 3^e génération (PA3), déposé en décembre 2016, avait été refusé par le Conseil fédéral début 2018. La défense du dossier est toujours en cours, maintenant aux Chambres fédérales à Berne. Le Conseil national a décidé de réintégrer le PA3 en date du 11 mars 2019 par 193 voix pour, 5 contre et 2 abstentions. L'objet sera débattu par le Conseil des Etats en juin, voire septembre. C'est à ce moment-là que l'agglomération saura si des subventions seront octroyées pour les mesures d'infrastructures prioritaires. Le Conseil d'agglomération remercie les représentants jurassiens aux Chambres fédérales pour le soutien apporté, en particulier Claude Hêche, Conseiller aux Etats, membre de la commission des transports.

Cité de l'énergie

Maintenant que le label Cité de l'énergie a été obtenu, les actions dans le domaine de l'énergie se poursuivent pour aller de l'avant dans les économies d'énergie et la limitation de l'utilisation des ressources fossiles autant que possible au profit du renouvelable. Dans ce cadre, des formations pour les élus politiques, ainsi que les concierges et voyers communaux, seront organisées en août et à l'automne 2019. Il est également important de sensibiliser les citoyens à ces questions. Un concept de communication a été

mis en place par l'agglomération. Le futur site internet permettra d'informer plus efficacement et de manière dynamique. La manifestation à Develier du 30 mars dernier a également constitué une action d'information importante et attractive auprès de la population.

Planification agricole

L'étude sur la «campagne d'agglomération», établie en 2018 par un bureau spécialisé et en collaboration avec le Service cantonal de l'économie rurale, sera prochainement mise en consultation auprès des Communes et des acteurs concernés. L'année dernière, des entretiens, puis des ateliers participatifs avaient été organisés, puis des mesures concrètes ont été identifiées dans le but principal de préserver les terres et activités agricoles face aux développements de l'urbanisation.

Réhabilitation du bâti ancien

Des premiers échanges et une récolte de données ont été entrepris début 2019 afin de poser les bases pour un programme d'encouragement à la réhabilitation des bâtiments anciens dans l'agglomération. La collaboration avec le Canton est importante puisqu'un programme cantonal sera mis en place en parallèle. L'idée sera principalement d'apporter un soutien aux propriétaires privés (subvention et accompagnement).

Promotion économique

Un concept de promotion de toutes les zones d'activités de l'agglomération sera mis en place. En effet, afin de consolider le rayonnement économique de l'agglomération, une communication globale, claire et attrayante doit être mise en place à l'échelle régionale. La communication sur les zones d'activités est aujourd'hui disparate, non concertée et pas suffisamment visible. Une page du futur site internet y sera dédiée notamment.

Refonte du site internet

Un nouveau site internet est en construction actuellement. Il offrira une plateforme plus moderne et dynamique, afin de communiquer de manière plus efficace sur les projets portés par l'agglomération. La mise en ligne est prévue avant l'été.

Convention-programme «Paysage»

L'agglomération, en partenariat avec l'Office cantonal de l'environnement, mettra en place des mesures concrètes pour la préservation de la nature et du paysage, en travaillant notamment sur les espaces verts situés dans le bâti ou à proximité directe, grâce aux conventions-programmes 2020-2025 de la Confédération, qui apporteront un soutien financier non négligeable. Les actions, ainsi que les communes qui y prendront part, sont encore à définir.

Fête du label Cité de l'énergie à Develier

Samedi 30 mars, plusieurs centaines de personnes ont participé à la fête du label «Cité de l'énergie» à Develier, organisée conjointement par l'agglomération et la commune de Develier, dans le quartier des écoles, rendu piétonnier pour l'occasion.

Le label Cité de l'énergie récompense les communes ou régions qui ont mis en place des actions exemplaires dans le domaine de l'énergie. Une partie de ces actions a été présentée par les personnes qui les ont mises en œuvre, sous forme de visites, d'animations ou d'ateliers.

S'engager pour le climat signifie agir dans de nombreux domaines en montrant l'exemple. Tous les acteurs de cette journée inoubliable ont apporté la preuve que nous pouvons tous agir, ici et maintenant. On relève en particulier le succès des ateliers «Aujourd'hui», permaculture et cosmétiques naturels, mais aussi le club Robot-JU, les contes pour enfants et le car postal 100% électrique, ainsi que l'excellente ambiance qui a régné sur la place de la fête sous un soleil printanier.

Un des buts était aussi de resserrer les liens entre les autorités et la population dans le domaine de la politique du climat et des actions qu'il est possible de mener localement. En considérant qu'elle regroupe près de 40% de la population du canton, l'agglomération souhaite mener un rôle actif dans les domaines de l'urbanisation, des transports et de l'énergie.



Les déplacements en calèche ont été appréciés, autant pour une promenade que pour faire le trajet entre le parking et le lieu de la fête. Il s'agit d'une forme de mobilité douce.



Il était possible d'essayer gratuitement et sans engagement des voitures électriques et des vélos électriques. Le développement de la mobilité électrique est une volonté forte des autorités de l'agglomération.



Le car postal 100% électrique a assuré la navette entre la gare de Delémont et l'école de Develier. Ses batteries ont été rechargées grâce au soleil de Develier. Les panneaux solaires sont situés sur le toit de l'école.



Le club Robot-JU a présenté des démonstrations qui ont enthousiasmé petits et grands.



Le groupe Gym et danse de la Femina-Club de Develier a agrémenté la partie officielle. Le public a beaucoup apprécié la présentation, mais aussi l'engagement des sociétés locales durant la fête.



Le nombreux public a pu se restaurer sur la place de la fête, dans une ambiance très conviviale. La politique du climat n'est pas austère, mais joyeuse. Il est essentiel de construire notre avenir dans la bonne humeur.



De nombreux stands et animations ont été organisés, avec l'école comme lieu central. Une signalisation construite avec du bois local a permis de guider les visiteurs de manière agréable et précise.



La troupe du «Théâtre Edgar» a traité le sujet de l'énergie avec humour et talent, pour le plus grand bonheur du public.



Les stands d'information comprenaient de nombreux tableaux de vulgarisation et d'explication de l'ensemble des thématiques.



Les maires des neuf communes membres du syndicat d'agglomération de Delémont ont reçu le label Cité de l'énergie. De gauche à droite: Gabriel Chappuis (Develier), Joël Burkhalter (Courrendlin), Silvio Mittempergher (Châtillon), Roger Sanglard (Courtételle), Philippe Membrez (Courroux), Francis Meyrat (Rossemaison), Christian Zuber (Soyhières), Damien Chappuis (Delémont) et Michel Brahier (Val Terbi).

Le label a été remis par Mme Barbara Schwickert (présidente de l'Association Cité de l'énergie), Mme Nicole Zimmermann (cheffe de la section «Bâtiments» à la Direction du programme SuisseEnergie de l'Office fédéral de l'énergie) et M. le Ministre Martial Courtet (vice-président du Gouvernement jurassien, Chef du Département de la formation, de la culture et des sports).

L'obtention du label est une étape sur la voie de la stratégie énergétique cantonale et fédérale. Pour les communes de l'agglomération, il s'agit maintenant de s'approprier les outils mis en place (Standard Bâtiment 2015, Standard Achat responsable 2018) et de concrétiser les intentions dans les différents projets en cours ou à venir.

L'agglomération tient à remercier les visiteurs, les différents partenaires présents, ainsi que ses Communes membres, grâce à qui la fête a pu être mise en place, en particulier Develier pour son énorme investissement dans l'organisation de cette journée.

Atelier Aujourd'hui

L'association «Aujourd'hui» présente régulièrement des reportages à la RTS sur des projets concrets de développement durable à travers toute la Suisse romande.

L'agglomération a eu le plaisir d'accueillir Marc Müller et son équipe pour un atelier participatif de 2 heures. Une quinzaine de participants (représentants des autorités locales et citoyens) ont ainsi eu l'opportunité d'échanger sur les problématiques de développement durable et les solutions à apporter. Les discussions ont été efficaces puisqu'elles ont permis de définir plusieurs projets concrets que les participants souhaiteraient voir se mettre en place.

Les thématiques débattues ont été variées: systèmes de récupération d'eau de pluie, location de panneaux photovoltaïques, bourse d'échange de matériel, encouragement au covoiturage par les Communes, mise à disposition des jardins non utilisés et création de prairies sauvages dans les espaces verts publics et jardins.

Pour voir les bons exemples déjà existants près de chez vous: www.nous-aujourd'hui.ch/

